

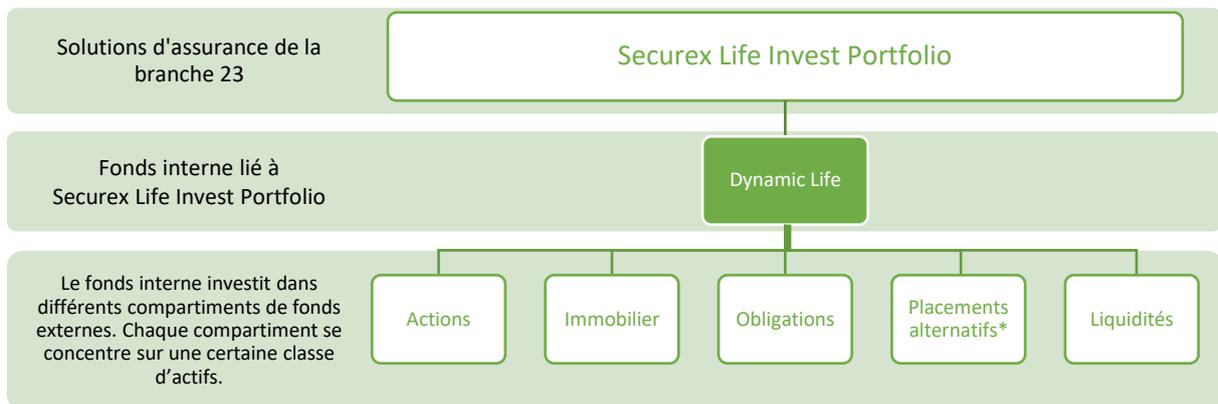


Dynamic Life
31/12/2019

1. Solution d'assurance auquel le fonds peut être liée :

Le fonds interne Dynamic Life (ci-après « **le fonds** ») peut être lié à Securex Life Invest Portfolio, une solution d'assurance-vie du type branche 23 de l'assureur Securex Vie, soumise au droit belge.

Relation entre Securex Life Invest Portfolio, Dynamic Life et les compartiments des fonds externes



2. Le fonds Dynamic Life

a. *Objectifs d'investissement*

Dynamic Life a pour objectif d'obtenir un rendement positif sur le long terme, en tenant compte d'un objectif de volatilité préalablement déterminé de 12,5 %. Le terme d' « objectif de volatilité » fait référence au « degré de variabilité » ciblé de la valeur d'unité du fonds interne au cours d'une période donnée.

À cette fin, les primes sont investies dans différents compartiments de fonds externes. Dynamic Life investit dans toutes les classes d'actifs. Dans ce fonds-ci, les actions et l'immobilier représentent la majeure partie. La position en placements alternatifs (qui suivent une stratégie 'absolute return') ne peut présenter qu'un maximum de 15 % et la position en obligations se limite à un maximum de 40 %.

Jusqu'à 10 % de Dynamic Life peuvent, pour une gestion de fonds plus efficace, être placés dans des instruments monétaires via des OPC, conformément aux dispositions de la directive OPCVM (Directive 2009/65).

b. *Politique d'investissement*

Dynamic Life investit dans plusieurs compartiments de fonds externes en vue d'atteindre les objectifs d'investissement.

À cet égard, 4 éléments sont importants :

- l'objectif de volatilité
- la position de base stratégique et les positions minimum et maximum
- la gestion systématique des risques grâce à une répartition active des actifs
- les différents compartiments des fonds externes, par classe d'actifs.

Objectif de volatilité

Dynamic Life poursuit un objectif de volatilité de 12,5 %. Cet objectif peut être réexaminé chaque année et éventuellement être modifié. Il s'agit d'un pourcentage indicatif, visé par le gestionnaire, mais qui n'offre aucune garantie quant à la volatilité réalisée.

Position de base stratégique et positions minimum et maximum

Pour Dynamic Life, une position de base stratégique, ainsi qu'une position minimum et maximum sont définies par classe d'actifs. La répartition peut fluctuer entre les positions minimum et maximum. La position de base représente l'objectif de répartition à long terme.

	Position de base	Position minimum	Position maximum
Actions	60 %	30 %	80 %
Obligations	20 %	10 %	40 %
Immobilier	10 %	0 %	20 %
Placements alternatifs*	10 %	0 %	15 %
Liquidités	0 %	0 %	30 %

* Placements alternatifs qui suivent une stratégie d'investissement « absolute return »

Il se peut que, pendant certaines périodes (par exemple en cas de volatilité élevée), les positions minimum et maximum soient dépassées. Dynamic Life investit dans toutes les classes d'actifs. Dans ce fonds-ci, les actions et l'immobilier représentent la majeure partie. La position en placements alternatifs (qui suivent une stratégie 'absolute return') ne peut présenter qu'un maximum de 15 % et la position en obligations se limite à un maximum de 40 %.

Gestion systématique des risques grâce à une répartition dynamique des actifs

Afin d'améliorer la stabilité de Dynamic Life, on vise à maintenir une volatilité effective aussi proche que possible de l'objectif de volatilité. On applique à cet égard un mécanisme de contrôle de la volatilité.

- **La volatilité de Dynamic Life > objectif de volatilité** : dans ce cas, la volatilité de Dynamic Life est trop élevée. La position dans les classes d'actifs à volatilité élevée sera abaissée afin d'être davantage exposée aux classes d'actifs à volatilité plus faible. On tient compte ici des positions minimum et maximum par classe d'actifs, telles qu'elles ont été définies. Si la position maximum est atteinte pour les classes d'actifs à volatilité plus faible, on augmentera la poche en liquidité.
- **La volatilité de Dynamic Life < objectif de volatilité** : dans ce cas, la volatilité de Dynamic Life est trop faible. La position dans les classes d'actifs à volatilité faible sera abaissée afin d'être davantage exposée aux classes d'actifs à volatilité plus élevée. On tient compte ici des positions minimum et maximum par classe d'actifs, telles qu'elles ont été définies.

Afin de limiter, dans la pratique, les opérations au sein du portefeuille, certaines fourchettes ont été définies. En d'autres termes, aucune action n'est requise au niveau de la répartition stratégique des actifs pour autant que la volatilité effective de Dynamic Life se situe à l'intérieur des fourchettes définies.

	Actions	Immobilier	Obligations	Placements alternatifs*
Volatilité Dynamic Life dans la fourchette	Aucune action	Aucune action	Aucune action	Aucune action
Volatilité Dynamic Life > objectif de volatilité + 1,00 %	Réduire position	Réduire position	Augmenter position	Augmenter position
Volatilité Dynamic Life < objectif de volatilité – 1,00 %	Augmenter position	Augmenter position	Réduire position	Réduire position

* Placements alternatifs qui suivent une stratégie d'investissement « absolute return »

La répartition stratégique des actifs sera réadaptée de façon périodique (chaque mois) afin de maintenir une volatilité effective aussi proche que possible de l'objectif de volatilité. On examine, à cette fin, la volatilité du portefeuille sur 65 jours (annualisée). Il existe un risque que la volatilité effective soit très différente, pendant certaines périodes, de l'objectif de volatilité.

c. Gestionnaire du fonds interne

Gestionnaire Dynamic Life : Securex Vie, Avenue Tervueren 43, 1040 Etterbeek.

L'identité et les qualifications du ou des expert(s) et l'identité des gestionnaires peuvent être modifiées.

3. Evaluation des risques de Dynamic Life

a. *Classe de risque*

Au 31/12/2019, la classe de s'élève à 4 sur une échelle allant de 1 (la classe de risque la plus basse) à 7 (la classe de risque la plus élevée), qui est une classe de risque moyenne. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.

(conformément à l'Ordonnance n° 1286/2014 du 26 novembre 2014 sur des documents d'information essentiels pour les produits d'investissement retail conditionnés et les produits d'investissement basés sur les assurances (PRIIP)).

Cette classe de risque est calculée au minimum deux fois par an et peut être consultée sur www.securex.be/securex-life-invest-portfolio.

b. *Risques liés à Dynamic Life*

▪ **Risque de performance et de capital**

Le rendement des fonds internes peut être positif ou négatif selon les périodes. Il n'existe aucune garantie de rendement ou de capital. Le risque financier est donc intégralement supporté par le preneur d'assurance/bénéficiaire.

▪ **Risque de marché**

Si, pendant une période donnée, l'ensemble d'un marché ou d'une classe d'actifs connaît une hausse ou une baisse, ceci influencera de façon significative le rendement des fonds internes.

▪ **Risque de crédit**

Le risque attendu de crédit des investissements sous-jacents joue un moindre rôle car ce sont toujours des actifs de qualité qui sont choisis, mais aussi en raison d'une bonne répartition entre les différentes classes d'actifs au sein de chaque fonds interne et des compartiments des fonds externes.

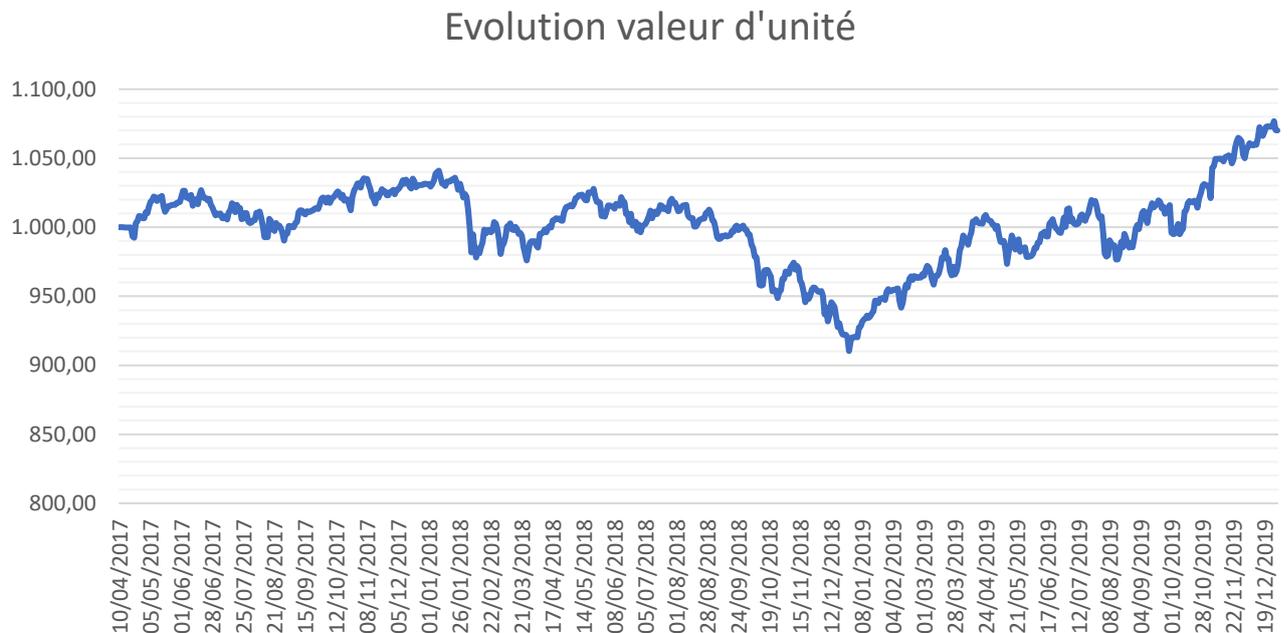
▪ **Risque de change**

Les taux de change peuvent influencer le rendement des fonds internes de façon positive ou négative. Étant donné que les investissements sont essentiellement réalisés dans la zone euro, le risque de change joue un moindre rôle.

4. Evolution de la valeur d'unité et valeur globale de Dynamic Life

a. Evolution de la valeur d'unité: date de lancement – 31/12/2019

Le fonds a été lancé le 14/04/2017.



	14/04/2017	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Valeur d'unité (EUR)	1,000.00	1,031.34	920.23	1,070.10
Evolution (%)		3.13	-7.97	7.10

b. Evolution de la valeur d'unité pendant les 3 dernières années

Le fonds a été constitué le 14/04/2017. Un aperçu de l'évolution de la valeur de l'unité portant sur les trois derniers exercices n'est pas encore disponible.

c. Evolution globale de la valeur du fonds: date de lancement – 31/12/2019

30/06/2017	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
37,088.59 EUR	82,852.46 EUR	149,092.99	271,752.11

d. Evolution de la valeur globale du fonds sur les trois derniers exercices

Le fonds a été constitué le 14/04/2017. Un tableau comparatif portant sur les trois derniers exercices et comportant la valeur globale du fonds en fin de chaque exercice n'est pas encore disponible.

5. Composition de Dynamic Life

a. *Composition de Dynamic Life au 31/12/2019*

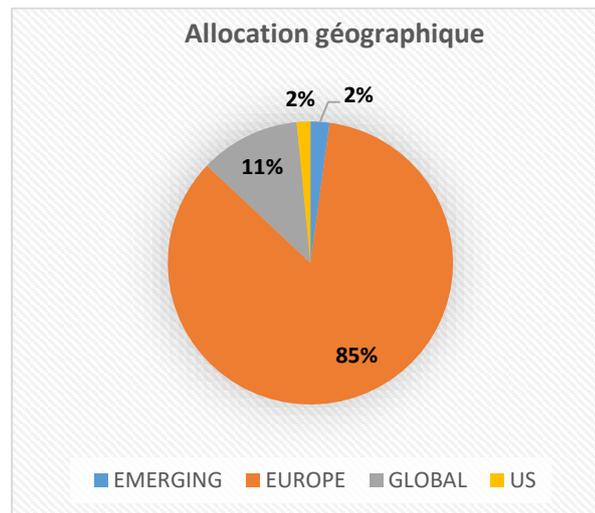
Compartiment sous-jacent	Classe d'actifs	%
Umano Fund European Equity	Actions européennes	62.01%
Umano Fund Defensive Income	Obligations	19.56%
Umano Fund One Fund	Allocation mixte internationale	6.62%
Umano Fund Real Estate Eur Securities	Immobilier	11.81%
BNP Paribas Money 3M	Liquidités	0.00%

b. *Composition de Dynamic Life au 31/12/2019*

	Valeur en euro	%
Obligations		
Obligations émises par états et titres assimilés		
Obligations émises par organisations internationales		
Obligations émises par entreprises et autres institutions		
Actions		
Actions négociées sur un marché réglementé		
Actions qui ne sont pas négociées sur un marché réglementé		
Parts dans des organismes de placement collectif	251,558.08	92.57
qui répondent aux dispositions de la directive 2009/65	251,558.08	92.57
Autres		
Autres instruments du marché monétaire et des capitaux		
certificats de dépôts et de trésorerie		
Autres		
Produits dérivés		
Options		
Autres		
Biens immobiliers		
Immeubles		
Certificats immobiliers		
droits réels sur des biens immobiliers		
Comptes à vue ou à terme ouverts auprès d'institutions de crédit	20,194.03	7.43

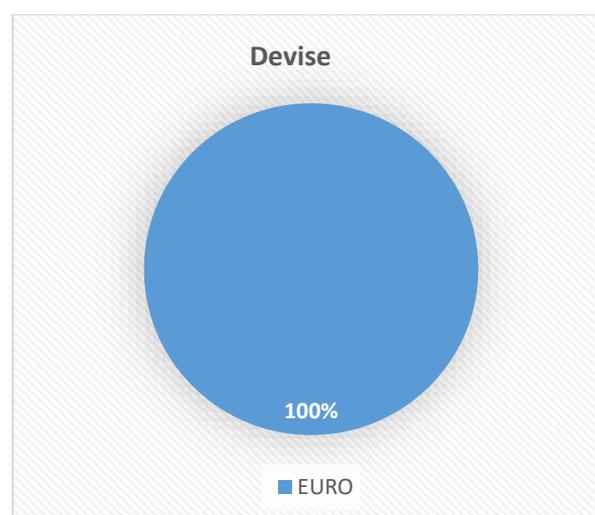
c. Composition géographique de Dynamic Life au 31/12/2019

	%
Emerging	2.16
Europe	84.92
Global	11.38
US	1.54



d. Composition monétaire de Dynamic Life au 31/12/2019

	% de Dynamic Life
EUR	100



6. Evolution du fonds Dynamic Life

	% au 31/12/2018	% au 31/12/2019	Evolution nette
Obligations			
Obligations émises par états et titres assimilés			
Obligations émises par organisations internationales			
Obligations émises par entreprises et autres institutions			
Actions			
Actions négociées sur un marché réglementé			
Actions qui ne sont pas négociées sur un marché réglementé			
Parts dans des organismes de placement collectif	87.53	92.57	+5.04
qui répondent aux dispositions de la directive 2009/65	87.53	92.57	+5.04
Autres			
Autres instruments du marché monétaire et des capitaux			
certificats de dépôts et de trésorerie			
Autres			
Produits dérivés			
Options			
Autres			
Biens immobiliers			
Immeubles			
Certificats immobiliers			
droits réels sur des biens immobiliers			
Comptes à vue ou à terme ouverts auprès d'institutions de crédit	12.47	7.43	-5.04
	12.47	7.43	-5.04

7. VARIA

a. Les biens immobiliers

Immeuble	Montant des loyers perçus (EUR)	Le taux d'occupation effectif
NA		

- l'inventaire des biens immobiliers détenus par le fonds y compris les sociétés immobilières et les organismes de placement en biens immobiliers dont le fonds a le contrôle en indiquant pour chaque catégorie de biens immobiliers, le prix d'acquisition, la valeur assurée et la valeur d'évaluation. Le fonds a la faculté de ne pas mentionner le prix d'acquisition pour une catégorie qui ne contient qu'un seul bien immobilier

Biens immobiliers dans le fonds Dynamic Life par catégorie de biens immobiliers	Le prix d'acquisition	La valeur assurée	La valeur d'évaluation
NA			

- les critères d'évaluation retenus:

NA

- des informations détaillées sur les dettes à charge du fonds et les hypothèques octroyées ainsi que sur les garanties et sûretés obtenues et accordées :

NA

- les éventuelles options obtenues et/ou données sur des immeubles :

NA

- l'état des marchés dans lesquels le fonds a investi :

NA

b. Les opérations de produits dérivés ou les opérations en autres devises

Les opérations de produits dérivés ou les opérations en devises autres que celles dans laquelle la valeur de l'unité est exprimée, réalisées par le fonds au cours de la période de référence.

Le montant des engagements qui en découlent : 0 EUR

Securex Vie aam

Siège social: Avenue de Tervueren 43, 1040 Bruxelles - RPM Bruxelles - N° d'entreprise 0422.900.402 – Compagnie d'assurance belge agréée sous le n° 944 pour pratiquer les opérations d'assurance des branches 1a, 2, 21, 22 et 23

IBAN BE57 1910 3355 9235 - BIC CREGBEBB

Avenue de Tervueren 43, 1040 Bruxelles – Fax +32 2 706 96 43 – vie@securex.be – www.securex.be